

SÉJOURS
INOUBLIABLES
EN MONTAGNE
POUR LES JEUNES

—
DÉVOILEMENT
DU TOUR DU VERDON
À VÉLO
—

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ : DÉFIS COMMUNS

© Philippe Murtas

Trop souvent nous constatons les tensions qui existent entre agriculture et biodiversité et concluons que ce qui les oppose est irrémédiable. Et pourtant, les interactions ont toujours existé et l'interdépendance entre activités agricoles et biodiversité en bon état est plus que jamais d'actualité à l'heure où les changements climatiques, environnementaux et économiques rebattent les cartes de nos relations à la nature.

Dans ce contexte, le Parc naturel régional du Verdon apporte sa contribution en animant des actions de préservation de la biodiversité dans les milieux agricoles et pastoraux ou en accompagnant l'évolution des pratiques, en valorisant des agriculteurs volontaires qui s'impliquent dans l'agroécologie.

Bernard Clap, président du Parc naturel régional du Verdon

GORGES DU VERDON : EN ROUTE VERS LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE !

Le site du Point Sublime, sur la commune de Rougon, a fait l'objet d'un important chantier de requalification porté par le Parc du Verdon entre octobre 2021 et juin 2023. Longtemps attendu, ce projet marque une étape importante dans le travail engagé depuis plusieurs années pour améliorer l'accueil des visiteurs et préserver les sites des Gorges du Verdon.

Cette réalisation, qui se rajoute à d'autres (aménagement de deux belvédères, implantation de toilettes sèches sur plusieurs sites, navette Blanc-Martel...) marque une étape dans l'objectif de labélisation des Gorges du Verdon comme Grand Site de France. La feuille de route pour le label est désormais fixée avec comme échéance le dépôt du dossier de candidature fin 2024.

L'ensemble des travaux sur le site a bénéficié du soutien financier de l'Europe (fonds FEDER et FEADER), de l'État, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Alpes-de-Haute-Provence. Ils ont été financés dans le cadre du programme Espace Valléen « Voir le Verdon en grand » et du programme LEADER Grand Verdon.



La Maison de site, lieu de découverte et d'information des visiteurs, a été inaugurée le 20 septembre 2023 en présence de Corinne BORD, Sous-préfète de Castellane, Georges BOTELLA Conseiller régional représentant Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Eliane BARREILLE, Présidente du Département des Alpes-de-Haute-Provence, Bernard CLAP, Président du Parc du Verdon et Jacques AUDIBERT, Maire de Rougon entourés des élus représentant les 7 communes du Grand site des Gorges du Verdon et de nombreux partenaires.

LE RENOUELEMENT DU LABEL DU PARC EST SUR LA DERNIÈRE LIGNE DROITE...

L'enquête publique s'est déroulée en juin 2023 avec la mise à disposition du dossier de la nouvelle Charte dans les 59 mairies du périmètre d'étude, les 2 villes portes de Digne-les-Bains et Draguignan, ainsi qu'à la maison du Parc. Des permanences ont été organisées dans 9 lieux du territoire pour recueillir les avis et les observations des citoyens. Au total, près d'une centaine d'observations ont été collectées, témoignant de l'implication de la population locale dans ce processus. Un rapport d'enquête présente un résumé de cette démarche, mettant en avant les sujets abordés par le public. La commission d'enquête publique a conclu favorablement l'enquête en juillet, émettant 17 recommandations, qui ont été intégrées au projet de Charte.

Ainsi, le projet de Charte a été finalisé et validé par les élus du Parc lors du Comité syndical du 7 septembre 2023. La procédure entre dans la dernière étape. Maintenant, l'État examine le dossier pour s'assurer de la prise en compte des avis recueillis. Entre février et juin 2024, les collectivités (communes, intercommunalités, départements) devront délibérer pour valider la Charte, confirmant leur engagement envers le Parc pour les 15 prochaines années. Enfin, la Région conclura cette étape avant de transmettre le dossier au Premier ministre pour officialiser le nouveau classement par décret.

Vous pouvez la télécharger gratuitement en allant sur www.parcduverdon.fr



La Charte du Parc fait près de 300 pages, mais une version synthétique de 40 pages est disponible pour vous aider à saisir les principales ambitions et objectifs du projet de territoire.

UN PARTENARIAT SOLIDE POUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU DANS LE VERDON

Depuis 2008, le Syndicat mixte du Parc du Verdon et la Société du Canal de Provence (SCP) unissent leurs forces pour contribuer au développement équilibré et durable de la région provençale.



La sécheresse exceptionnelle de 2022 a impacté fortement le Verdon. Elle a marqué les esprits tant sur la fragilité de la ressource en eau que sur son impact sur les activités économiques qui en découlent. Le Parc et la SCP se sont donc mobilisés pour répondre à ce nouveau défi en proposant des solutions concrètes et solidaires.

Concrètement, le Parc apporte son expertise territoriale aux projets majeurs de la SCP. Cette dernière met à disposition des collectivités du bassin versant 30 jours d'expertise et participe financièrement à la réalisation d'ouvrages visant à garantir la qualité et la quantité optimale de l'eau du Verdon. Chaque année, 350 000 € sont investis, en grande partie dans les stations d'épuration, mais également dans des équipements de lutte contre la pollution de l'eau, des suivis qualitatifs et quantitatifs de l'eau, ainsi que l'accompagnement des collectivités à l'adaptation au changement climatique. Le partenariat englobe aussi des actions visant à réduire les intrants chimiques en agriculture grâce à la démarche REGAIN. De plus, des actions de sensibilisation et de formation dans les domaines d'expertise des deux structures sont entrepris.

Ce partenariat exceptionnel favorise une solidarité entre l'amont et l'aval, permettant aux territoires partageant cette précieuse ressource en eau de bénéficier d'un soutien continu pour maintenir leurs efforts en matière de préservation de l'eau de haute qualité. La gestion durable de l'eau est ainsi renforcée grâce à cette collaboration solide entre le Parc du Verdon et la Société du Canal de Provence.

VOTRE ENFANT BÉNÉFICIE CERTAINEMENT D'INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES GRÂCE AU PARC

48 projets

Pour l'année scolaire 2023-2024, le Parc accompagnera 48 projets avec 52 classes de la maternelle au lycée. Cela permettra à 1163 élèves de travailler sur les thématiques suivantes : la rivière et la ressource en eau, les pollinisateurs, les chauves-souris, le changement climatique, l'agriculture, le pastoralisme et l'alimentation, la préservation de la biodiversité, l'aménagement du territoire et des projets artistiques autour de la mémoire et des paysages.

52 classes

1163 élèves

Ces projets sont soutenus par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau, la DRAC et dans le cadre de Natura 2000, l'Europe avec le FEADER et l'État.





Inauguration de la ferme
le 16 mars 2023

RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI ET BIODIVERSITÉ : UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Le Parc du Verdon a achevé la première phase de restauration de l'ancienne ferme Rébory à Valx, à Moustiers-Sainte-Marie.

Soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conservatoire du littoral, ce projet met en avant des techniques traditionnelles telles que les enduits à la chaux et au plâtre ancien, ainsi que des matériaux écologiques. La grange abrite désormais une salle d'accueil du public et un centre de ressources documentaires.

De plus, un gîte pour les chauves-souris a été intégré grâce au FEADER de l'Europe et de l'État par le biais d'un contrat Natura 2000. Rappelons que le domaine de Valx, site naturel d'exception, est ouvert au public et géré par le Parc du Verdon, offrant diverses activités et espaces éducatifs. Vous y trouverez notamment : la Maison du Parc, la ferme La Danse des Sonnaillies, l'espace pédagogique où le Parc propose des animations en période estivale (ateliers autour de la fabrication du fromage par exemple, ou une balade avec les chèvres) ainsi qu'un sentier découverte qui est en cours de réaménagement.

AMÉLIORER L'ACCUEIL AUTOUR DES LACS DU VERDON

Le projet de « schéma d'accueil des lacs du Verdon » lancé par le Parc en octobre 2022 et financé par l'État via le Plan Avenir Montagne, vise à mettre en place une organisation des activités et une gestion des flux autour des 5 retenues du Verdon (Castillon, Chaudanne, Sainte-Croix, Quinson et Esparron).

En 2023, un diagnostic des aménagements et des activités touristiques aux abords des lacs a été réalisé. Cette première étape est complétée par une étude afin de mieux organiser les activités nautiques sur les plans d'eau ainsi que par une analyse comparative des modes de gestion d'autres lacs en France et en Europe.

Suite à la sécheresse de 2022 qui a vu une baisse historique des niveaux des lacs de Sainte-Croix et de Castillon, ce projet a également permis à 3 communes riveraines du lac de Sainte-Croix (Moustiers-Sainte-Marie, les Salles-sur-Verdon et Sainte-Croix-du-Verdon) de s'équiper de pontons flottants. Ce matériel financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SCP participe à faciliter l'accès à l'eau en cas de baisse de niveau du lac.



SÉJOURS INOUBLIABLES EN MONTAGNE POUR LES JEUNES DU VERDON

En août 2023, le Parc du Verdon a organisé deux séjours exceptionnels pour permettre à des adolescents âgés de 13 à 16 ans du territoire et de ses villes portes, de partir à la découverte de la montagne lors d'un séjour itinérant pédestre. Ces aventures uniques visaient à les immerger dans la nature, à découvrir la randonnée itinérante, à partager la vie en bivouac ou en refuge, à rencontrer des professionnels de la montagne (berger, gardien de refuge, guide, écogardes...) et à renforcer des valeurs de solidarité et de citoyenneté.

Ces séjours leur ont permis de vivre une expérience unique hors des sentiers battus, dans un autre rapport au temps et à la vie matérielle (pas d'accès à l'eau courante, ni aux réseaux électriques et numériques et un confort sommaire).

- Le premier séjour a réuni 14 adolescentes de Digne-les-bains et de la Communauté de communes Provence Verdon. Elles ont gravi le Mont Chiran avec leurs animateurs, des accompagnateurs en montagne, un intervenant artistique, une ânière et trois ânes. Le groupe a séjourné deux nuits au refuge-observatoire, où elles ont pu s'immerger dans la vie quotidienne de la montagne, participer aux tâches du refuge, et explorer l'astronomie tout en s'initiant à la photographie.
- Le deuxième séjour, avec 10 adolescents de Castellane, était un séjour itinérant en autonomie. Pendant trois jours et trois nuits, ils ont été accompagnés par leur animatrice, une intervenante artistique, un accompagnateur en montagne, un guide équestre et trois ânes. Les jeunes ont vécu en bivouac sous tipi, rencontré des bergers et bergères, suivi leurs troupeaux de chèvres et de brebis, plongeant ainsi dans le monde pastoral.

Ces séjours étaient soutenus financièrement par le programme Espace valléen « Voir le Verdon en grand ! ».

VOIR LE VERDON EN GRAND! PROGRAMME ESPACE VALLÉEN

Le Parc du Verdon fait partie des 39 territoires du massif des Alpes intégré au réseau des espaces valléens. Grâce à un programme financier 2021-2027, combinant l'Europe, l'État, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements, le Parc développe la diversification touristique et l'écotourisme. Sa stratégie « Voir le Verdon en Grand ! » se concentre sur l'aménagement et la gestion des sites emblématiques, la création d'offres d'écotourisme et la coopération entre territoires, notamment avec la destination « Intense Verdon ».





LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SE FORMENT À L'ORNITHOLOGIE



Au printemps 2023, la Ligue pour la protection des oiseaux en partenariat avec le Parc du Verdon, a organisé une série de formations et d'initiations à l'ornithologie destinées aux professionnels du tourisme du Verdon. Une trentaine de professionnels, parmi lesquels des offices de tourisme, des hébergeurs, des accompagnateurs et des amoureux de la nature, ont participé à quatre journées dans diverses zones du Verdon, représentant la diversité des habitats et des oiseaux.

L'objectif de ces journées était de permettre aux professionnels de découvrir la richesse ornithologique de la région. Cette formation les prépare à proposer de nouvelles activités liées à l'observation

des oiseaux, une opportunité qui s'étend tout au long de l'année et à travers tout le territoire du Verdon.

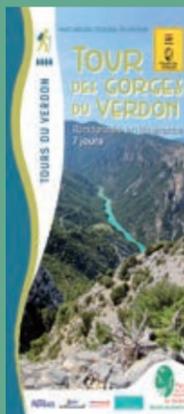
Grâce à ces formations, ces professionnels sont maintenant prêts à partager leurs connaissances sur les oiseaux du Verdon avec les visiteurs. Une carte des oiseaux du territoire est en cours de préparation et sera bientôt disponible dans les offices de tourisme et chez les professionnels partenaires. Cela promet une expérience enrichissante pour les amoureux de la nature qui souhaitent explorer le Verdon sous l'angle de l'ornithologie.

Ce projet est financé dans le cadre du programme de diversification touristique espace valléen « Voir le Verdon en grand ! » animé par le Parc du Verdon avec l'aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État (FNADT). Il est mené en coopération avec Provence Alpes Agglomération et la Communauté de communes Alpes d'Azur (dans les Alpes Maritimes).



RANDO : LE TOUR DES GORGES DU VERDON

Le Parc du Verdon pilote la création d'un réseau d'itinéraires pour encourager la découverte des paysages et des visages de la région. C'est ainsi qu'ont pris naissance «Les Tours du Verdon», une série de boucles permettant des voyages à pied de 3 à 7 jours. Après le tour du lac d'Esparron, du lac de Sainte-Croix, du plateau de Valensole et de l'Artuby, vient celui des Gorges du Verdon.



Gorges du Verdon. Entre les gorges vertigineuses, les plateaux suspendus et les montagnes, les randonneurs suivent les pas d'explorateurs tels qu'Édouard Alfred Martel et Isidore Blanc. Le parcours dévoile également l'histoire des cueilleurs de buis et des bergers. Cette aventure pédestre, idéale au printemps et à l'automne, offre une immersion totale dans le plus grand canyon d'Europe.

Un dépliant a été édité grâce au soutien financier de l'Europe avec le programme LEADER Grand Verdon.

Vous pouvez le télécharger gratuitement en allant sur www.parcduverdon.fr

À retrouver également sur www.cheminsdesparcs.fr

Cette itinérance en 7 jours traverse les Gorges du Verdon, reliant 7 communes et 2 départements, tous engagés dans l'opération Grand site de France des

NOUVELLE SÉRIE DE PODCASTS : LES CHEMINS NOUS PARLENT

Après plus de 2 855 km parcourus, 54 h d'enregistrements et plusieurs mois de montage, le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur dévoile le projet « Les chemins nous parlent », une série de 18 podcasts originaux, 2 par Parc, pour découvrir les patrimoines de ces territoires ruraux d'exception.

Réalisés par Chloé Sanchez - Corps Sonore, avec le soutien financier de la Région Sud, ces podcasts immersifs nous font découvrir des sons, des voix, des histoires captées de la Camargue au Queyras. Dans le Verdon, vous pourrez écouter l'amour d'une bergère et son patou ou la pêche à la mouche en compagnie d'un pêcheur-poète.

Ces histoires sonores sont disponibles sur les plateformes d'écoute de podcasts, et elles enrichissent également la plateforme régionale de randonnée dans les Parcs, www.cheminsdesparcs.fr

Vous pouvez les écouter chez vous en préparant votre prochaine aventure ou en vous baladant avec vos écouteurs. Ces podcasts vous emmènent dans un voyage au cœur de la nature, vous permettant d'explorer des récits fascinants et d'entendre les sons de ces régions préservées.



DÉVOILEMENT DU TOUR DU VERDON À VÉLO

Fruit d'un travail coopératif de près de 10 années, le Tour du Verdon à vélo a enfin été dévoilé !

Ce projet de grande boucle itinérante de 258 km parcourt 31 communes et est connectée au sud et à l'ouest à la Méditerranée à vélo (Eurovéloroute n°8). Il a été mené par les Départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence en étroite collaboration avec l'association Vélo Loisir Provence et le Parc naturel régional du Verdon. En 2022, les panneaux de signalisation ont été installés par les Départements et le dévoilement officiel du parcours s'est déroulé le 11 octobre 2023 à Aiguines sur les rives du lac de Sainte-Croix.

Ce nouveau tour va permettre de positionner le Verdon sur le champ des destinations nationales de tourisme à vélo, d'enrichir l'offre régionale de grands itinéraires cyclables et de diversifier l'offre touristique du territoire du Parc en proposant des activités hors saison estivale.

Ce projet a bénéficié de financements dans le cadre du programme espace valléen « Voir le Verdon en Grand ! » porté par le Parc du Verdon avec le concours financier de l'État (FNADT) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour découvrir l'itinéraire, rendez-vous sur le site de Vélo Loisir Provence : www.veloloisirprovence.com

ROUGON : PORTRAITS D'ICI, BALADE SONORE ET POÉTIQUE

Les artistes de la compagnie La Bouillonnante ont investi la commune de Rougon. Pendant quelques jours, deux autrices, un réalisateur sonore et une photographe ont arpenté les ruelles du village et, stylo et micro à la main, ils sont allés à la rencontre des habitants. Avec leur «fenêtre», ils ont écrit des portraits d'hommes, de femmes, d'enfants, qui vivent ici.

À partir de cette matière, ils ont inventé une balade poétique et sonore pour laisser une trace de l'aventure. Habitants et curieux sont invités à découvrir cette promenade, à l'écouter et à la faire à leur rythme, casque sur les oreilles. Elle se fait au départ du village, en moins d'une heure.

Commande du Parc du Verdon dans le cadre du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon, avec le soutien de la commune de Rougon. Soutien financier de l'Europe avec le FEADER, du Département des Alpes-de-Haute-Provence, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Écoutable et téléchargeable en scannant :





AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ : DÉFIS COMMUNS



Dans le Verdon, chaque coin du territoire porte la marque de l'interaction entre l'activité humaine et la nature. Les espaces façonnés par l'agriculture et le pastoralisme abritent une biodiversité exceptionnelle. Les prairies temporaires du plateau de Valensole, par exemple, offrent un refuge vital à l'Outarde canepetière. Les vieux arbres à cavités permettent à la Chevêche d'Athéna de subsister. Les garrigues, les landes et les pelouses d'altitude, maintenues par le pâturage, abritent une multitude d'espèces, telles que le Criquet hérisson, le Lézard ocellé ou l'Apollon. Cependant, la réalité est complexe et il est important de ne pas sous-estimer les défis. Le déclin de la biodiversité en France est particulièrement préoccupant dans les espaces agricoles, en raison de l'intensification des pratiques, de l'utilisation de produits chimiques, de la réduction des prairies permanentes et de l'uniformisation des paysages.

Le changement climatique ajoute une nouvelle couche de complexité, avec des incertitudes et une plus grande vulnérabilité des écosystèmes et des activités agricoles et pastorales. Dans ce contexte, la préservation du lien entre la biodiversité, l'agriculture et le pastoralisme est cruciale.

Les articles qui suivent vous invitent à découvrir des exemples d'actions menées par le Parc naturel régional du Verdon en partenariat avec les agriculteurs et éleveurs locaux pour renforcer ce lien essentiel.



PROTÉGER LES PETITS « SUPER-HÉROS » DE LA NATURE : LES POLLINISATEURS SAUVAGES



© Thomas LEBARD

Saviez-vous que 90% des plantes terrestres sont des plantes à fleurs ? Et parmi elles, 70 à 90% dépendent des insectes pour se reproduire. Cela inclut aussi nos cultures. Dans certaines parties du monde, on doit polliniser manuellement les cultures, car les insectes pollinisateurs sont de moins en moins nombreux. En Europe, des chiffres alarmants montrent que 9% des abeilles sauvages et des papillons sont en danger. Leurs populations ont diminué de 37% pour les abeilles sauvages et de 31% pour les papillons.

Pour mieux comprendre et protéger ces insectes, le Parc du Verdon a initié un inventaire en 2021, axé principalement sur les abeilles sauvages et les syrphes (de la famille des mouches), au sein de quatre exploitations agricoles, des communes de Quinson et Brunet pour les Alpes-de-Haute-Provence ; et de Moissac-Bellevue et La Verdière pour le Var. En 2022, les prospections ont été étendues au domaine de Valx-Félines, propriété du Conservatoire du Littoral à Moustiers-Sainte-Marie où se trouve la maison du Parc. Sur les cinq sites étudiés, 236 espèces ont été

recensées, dont 174 abeilles sauvages et 62 syrphes. En tenant compte de données antérieures, ce sont ainsi 465 espèces dont 341 espèces d'abeilles et 124 syrphes qui ont été recensés sur le territoire du Parc. Ces chiffres représentent plus d'un cinquième des espèces d'abeilles sauvages et plus d'un tiers des syrphes de France métropolitaine !

Pour ce premier travail, sans que ce soit un objectif recherché à fortiori, les exploitations agricoles inventoriées étaient toutes en agriculture biologique, mais avec des productions et des systèmes différents, allant de pratiques qui s'appuient sur un travail du sol très régulier ou au contraire un sol peu travaillé. Un élément clé de cette étude est le rôle de l'environnement dans lequel les parcelles cultivées sont situées. La présence de milieux non cultivés, comme les ripisylves, les milieux humides et les garrigues fleuries, a un impact significatif sur la diversité des espèces observées.

Pour soutenir les pollinisateurs sauvages, des bandes fleuries composées de plantes messicoles (ou plantes des moissons) ont été semées dans certaines exploitations agricoles, avec le concours des conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen, ainsi que de l'association Bio de Provence, aidant ainsi à la conservation des plantes sauvages menacées.

Cette étude dans le Verdon, qui a pu être réalisée grâce au soutien financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rappelle l'urgence de protéger ces pollinisateurs essentiels et souligne le rôle vital qu'ils jouent dans la préservation de la biodiversité et la sécurité alimentaire.

Suite à ces premières actions, nous espérons reconduire ce type d'actions et poursuivre les inventaires sur de nouveaux secteurs et milieux. Dans l'attente, l'élaboration de l'atlas de la biodiversité de la commune de Trigance en 2024 offre une nouvelle opportunité pour continuer à inventorier les pollinisateurs sauvages.

C'est sur l'exploitation de Quinson, en bordure d'une parcelle en vigne, que la bande fleurie fut la plus réussie.



© D. Chavy



REGAIN : L'AGROÉCOLOGIE TRANSFORME LES CHAMPS DE LAVANDIN DU PLATEAU DE VALENSOLE

Le plateau de Valensole, connu pour ses champs de lavandin, fait face à de multiples défis environnementaux et économiques : pollution des eaux souterraines, dépérissement des plants de lavandin victimes d'attaques de ravageurs ou de maladies, aléas climatiques et volatilité des prix des cultures telles que le blé dur et les plantes à parfum. Depuis 2014, la démarche REGAIN, portée par la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, le Parc naturel régional du Verdon, la Société du Canal de Provence et l'Institut Agro de Montpellier, travaille à la transformation des pratiques agricoles en misant sur l'agroécologie comme levier d'adaptation.

La restauration de la fertilité des sols est au cœur de cette démarche, mais REGAIN ne s'arrête pas là. La diversification des cultures, l'implantation de haies pour lutter contre l'érosion des sols et favoriser la biodiversité ou encore l'appui à l'optimisation de l'usage des intrants

pour réduire leurs impacts et l'usage maîtrisé de l'eau d'irrigation font partie des objectifs de la démarche. Trente-six exploitations volontaires parmi les 290 que compte le plateau sont désormais impliquées dans le réseau sol de REGAIN. Par ailleurs, le CRIEPPAM (Centre Régional d'Expérimentation et d'Innovation en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) et la coopérative DuranSia ont rejoint les partenaires de la démarche pour travailler sur les plantes aromatiques et médicinales et la diversification des cultures.

L'adoption de nouvelles pratiques, comme le semis de couverts végétaux entre les rangs de lavandin, a déjà montré des résultats positifs sur la fertilité du sol (augmentation du taux de

matière organique et de la vie du sol, diminution de l'érosion), et sur la résilience face aux ravageurs (voir vidéo p16). L'expérimentation se poursuit avec la nécessité d'augmenter les apports en matière organique, d'allonger les rotations et de diversifier les cultures sur le plateau.

REGAIN illustre la capacité des agriculteurs et de leurs partenaires à s'adapter aux enjeux environnementaux en adoptant des pratiques agricoles durables, préservant ainsi la fertilité des sols sur le plateau de Valensole, tout en contribuant à la protection de la biodiversité.



CAMPAS : FAVORISER LES MILIEUX PASTORAUX OUVERTS ET SOUTENIR LES ÉLEVEURS

Hors pratique du sylvopastoralisme, les zones où pâturent les bêtes sont généralement des milieux ouverts, c'est-à-dire peu embroussaillés et avec peu d'arbres. Ces milieux ouverts ont une biodiversité spécifique : des oiseaux, des papillons comme la Proserpine ou encore le Criquet hérisson.

Mais naturellement les arbres poussent, les zones de pâturage s'embroussaillent. Cette tendance fait que les espèces spécifiques disparaissent de ces milieux. Le pâturage aide à maintenir les milieux ouverts mais parfois une intervention humaine est nécessaire car la « dent de la bête » ne suffit plus.

C'est pourquoi le Parc du Verdon, l'Office national des forêts, le CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée), la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et le CRPF (Centre régional de la propriété forestière), la Chambre d'agriculture du Var et la Communauté de commune Alpes Provence Verdon expérimentent le projet **Campas « reConquête et Amélioration des Milieux PASToraux »** pour aider les éleveurs à maintenir les milieux ouverts.

En 2022, la Commune de Ginasservis a entrepris des travaux de réouverture des milieux sur environ cinq hectares,

tandis qu'à Blaron (Castellane), près de vingt hectares ont été soumis à des travaux similaires. À Ginasservis, bien que certains arbres aient été coupés, d'autres ont été préservés pour favoriser leur croissance. Cette initiative poursuit plusieurs objectifs : faciliter la mobilité et l'installation des espèces, permettre le pâturage des troupeaux grâce à la repousse de l'herbe, et créer des zones semi-boisées qui conservent la fraîcheur et l'humidité, ce qui est précieux en période de changement climatique et de sécheresse. De plus, une meilleure visibilité renforcera la protection des troupeaux contre la prédation. Ainsi, le projet de réouverture de milieux bénéficie à la biodiversité, à l'agriculture pastorale et à la sécurité des troupeaux, constituant une approche bénéfique pour tous.

Le projet CAMPAS est animé par le Parc, cofinancé par l'Europe dans le cadre du FEADER, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département du Var.



MAEC : MA QUÉ ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des programmes incitatifs financés par l'Europe et des contreparties nationales et locales pour encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables et bénéfiques pour la biodiversité. Pour conforter ou mettre en place des pratiques favorables à la biodiversité, qui peuvent occasionner des surcoûts de gestion ou des manques à gagner, les agriculteurs bénéficient d'une compensation financière.

En partenariat avec le CERPAM, le Parc du Verdon coordonne et anime des MAEC sur son territoire pour 5 ans (2023 – 2027). En effet, dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les agriculteurs et éleveurs du territoire pourront contractualiser une ou plusieurs MAEC. Celles-ci doivent répondre à quatre grands enjeux : la préservation de la biodiversité dans les

espaces pastoraux ; la préservation des zones humides ; la sauvegarde d'espèces spécifiques, y compris dans les grandes cultures (comme l'Outarde canepetière, lire article ci-dessous) ; et la défense des forêts contre les incendies en s'appuyant sur le pastoralisme pour l'entretien des coupures de combustibles.

Pour l'année 2023, ce sont ainsi près de 3600 ha qui ont fait l'objet d'une demande d'engagement en MAEC, pour un montant total d'environ 2 150 000 € sur une durée d'engagement de cinq ans, grâce à des financements européens FEADER, de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les MAEC à objectif préservation des zones humides.

Pour plus de renseignements sur les MAEC, connaître les actions, ou les montants attribués : [www.parcduverdon.fr/rubrique Biodiversité](http://www.parcduverdon.fr/rubrique/Biodiversité).



SAUVER L'OUTARDE CANEPETIÈRE : UNE COURSE CONTRE L'EXTINCTION

Cette espèce a vu ses effectifs diminuer en France de près de 80 % en l'espace de 40 ans. Aujourd'hui en voie d'extinction au niveau national, elle est un emblème et une fierté locale, en particulier sur le plateau de Valensole qui héberge la dernière population connue du département des Alpes-de-Haute-Provence, mais également l'une des dernières populations présente en grandes cultures de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Face à la disparition de son habitat naturel, l'Outarde a dû se tourner vers des habitats de substitution. Elle a élu domicile dans les pelouses steppiques du camp militaire de Canjuers, les pelouses et prairies de l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon, ainsi que les cultures sèches du plateau de Valensole.

Sur le plateau de Valensole, c'est au milieu des prairies, jachères, friches, parcelles de sainfoin et autres légumineuses récoltées tardivement que l'outarde se reproduit. Malheureusement, ces milieux se raréfient, tout comme sa source de nourriture principale, les insectes, mettant ainsi en danger cette espèce sur notre territoire.

La population d'Outarde canepetière du territoire est nicheuse et hivernante depuis les années 1930/1960. Sur le plateau de Valensole, la population est scindée en deux noyaux, un petit noyau sur le secteur Sud (Montagnac-Montpezat) et un de taille plus importante sur le secteur Nord (Valensole-Brunet). La population a connu une dynamique négative pendant plusieurs années, alimentant les prédictions d'extinction locale. Elle semble se stabiliser depuis mais cela reste un équilibre fragile.

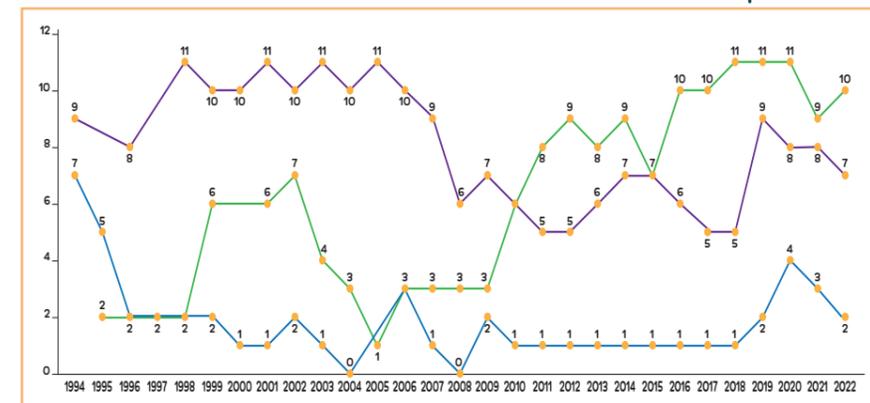
Depuis 2008, le Parc du Verdon anime des mesures agro-environnementales en faveur de l'Outarde canepetière auprès d'agriculteurs volontaires. Vingt et un agriculteurs se sont engagés par contrat de 5 ans, à planter un couvert favorable à la reproduction de l'espèce, et à effectuer aucun travail agricole dans leurs parcelles du 1^{er} mai au 31 juillet et nous les en remercions !

L'Outarde Canepetière est un trésor du Verdon, et son maintien dans nos campagnes exige une action déterminée pour éviter qu'elle ne disparaisse à jamais.

Pour en savoir plus, vous pouvez lire le Hors-Série n°1 du courrier scientifique dédié à l'Outarde canepetière en allant sur www.parcduverdon.fr/publications



Evolution des effectifs des mâles d'Outarde sur le territoire du Parc depuis 1994



Secteur Valensole-Brunet Secteur Montagnac-Montpezat Secteur Vinon-sur-Verdon

CONFORTER LES ESPACES PASTORAUX FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les parcours préalpins sont essentiels pour les troupeaux et la biodiversité. En reliant les prairies des vallées aux pâturages d'altitude, ils jouent un rôle central dans la trame verte du territoire, comme pour les systèmes pastoraux car en offrant des ressources variées, ils permettent un pâturage dehors quasiment toute l'année, qui se déplace en fonction des saisons.

Le changement climatique impacte la végétation, ce qui fragilise davantage le pastoralisme déjà soumis à de multiples pressions : la fermeture du milieu, la prédation par le loup, la faible disponibilité du foncier et les difficultés économiques des éleveurs. La valeur pastorale des parcours est liée à leur richesse floristique. Et le maintien de cette richesse floristique dépend aussi d'un pâturage adapté. Il est ainsi particulièrement important d'essayer d'anticiper les effets du changement climatique et d'accompagner l'adaptation des pratiques pour préserver cette fonctionnalité tant écologique que pastorale.

C'est pourquoi, de 2021 à 2023, grâce à des financements de l'Europe, des deux Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État, cinq Parcs naturels régionaux des Préalpes du Sud et du Nord (Vercors, Chartreuse, Massif des Bauges, Baronnies provençales et Verdon), ont testé des méthodes de diagnostics et de suivi de la végétation. Des indicateurs pastoraux et des indicateurs de suivi de l'état de conservation des milieux naturels et de leur biodiversité ont ainsi été élaborés et croisés ensemble.

En partenariat avec le CERPAM, le Parc du Verdon a réutilisé ces méthodes pour mettre en place les MAEC (voir encadré). Ce travail d'expertise approfondie entre pastoralistes et naturalistes, a été rendu possible grâce à des financements de l'État. Il a permis de mieux conseiller les éleveurs pour préserver au mieux la ressource pastorale et la biodiversité de leurs parcours, perturbées par le changement climatique. L'objectif est de rendre ces systèmes pastoraux plus résilients.



Échanges sur le terrain entre CERPAM/Parc/éleveurs



Zone pastorale en cours de fermeture (versant genêts cendré) à Castellane

LES VARIÉTÉS FRUITIÈRES ANCIENNES : TRÉSORS D'HIER ET DE DEMAIN



Au cours des siècles, les agriculteurs du Verdon ont sélectionné et cultivé des variétés fruitières pour répondre aux besoins familiaux et aux attentes des consommateurs régionaux en fruits toute l'année. Cependant, auparavant destinées à l'autoconsommation et au commerce local, ces variétés ont peu à peu disparues car remplacées par quelques variétés imposées par le modèle économique fondé sur la grande distribution. Ce processus a entraîné la perte des diversités locales.

C'est pourquoi, depuis 2013, le Parc du Verdon s'emploie à étudier et à conserver 250 variétés de 10 espèces fruitières sur son territoire. Bon nombre d'entre elles ont fait l'objet d'analyses génétiques et sont considérées comme spécifiques au Verdon ou à la région, car elles ne se trouvent nulle part ailleurs en France, reflétant la richesse des terroirs locaux.

L'action du Parc pour la préservation de ce patrimoine vivant a donc été d'établir un état des lieux de la production fruitière et du patrimoine variétal local, d'identifier les producteurs et de répertorier les pratiques spécifiques liées à la production, à la conservation et à la consommation des fruits. Cette première phase a également conduit à la multiplication de plus de 300 arbres, grâce à la création d'une pépinière au domaine de Valx, pour les confier à des producteurs professionnels ou à des amateurs volontaires. Et l'action ne s'arrête pas là. Le Parc organise également des événements, des stages de tailles ou de greffe, des journées de

pressage de fruits avec une presse mobile qu'il a pu acquérir grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les enjeux de cette démarche sont ainsi multiples : conservation du patrimoine génétique, préservation des savoir-faire, préservation et promotion de la biodiversité domestique dans les vergers, diversification des cultures, insertion de fruitiers à des parcelles conduites en agroforesterie, incitation à la plantation, à la culture et au greffage, ainsi que des coopérations avec des pépiniéristes spécialisés qui contribuent à la diffusion des variétés anciennes d'intérêt local.

Ces variétés anciennes ne sont pas seulement des témoins du passé, elles peuvent répondre à de nouveaux enjeux de développement, de protection de l'environnement et de la biodiversité en contribuant à une diversification des espèces et des milieux. Par ailleurs, elles constituent un marqueur de l'identité culturelle de la région.



DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE À VALENSOLE

Ça s'est passé à Valensole d'avril à décembre 2023, dans un but expérimental, pour mettre en place des habitudes quotidiennes de manière à préserver la biodiversité. Le Colibricole, partenaire de cette initiative, et le Parc du Verdon ont animé 7 rendez-vous avec 10 familles (avec et sans enfant), de Valensole, de Gréoux-les-Bains et de Montmeyan.

Au potager, il y avait la question du compost, des semences et du sol vivant qui est rempli de bêtes utiles au jardinage. En cuisine, c'était plutôt l'idée de conserver, d'éviter de gaspiller la nourriture et l'énergie aussi, de manger local et de saison. Des choses simples qui peuvent paraître évidentes mais qui sont parfois moins faciles qu'on ne pense à mettre en place. Et puis les ateliers sur l'énergie ont permis d'aborder les thèmes de l'autonomie, du rafraîchissement de la maison, des mesures des consommations à la maison (muni de petits appareils) pour mieux les maîtriser et de la pollution lumineuse ou de l'éclairage qui gêne la biodiversité nocturne.

Ce projet, initié par la Fédération des Parcs naturels régionaux en 2018, était soutenu financièrement par l'Office Français de la Biodiversité.



SAINT-JURS : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Après Saint-Julien-du-Verdon en 2022, c'est sur Saint-Jurs que s'est poursuivie en 2023 la démarche des atlas de la biodiversité communale (ABC) animée par le Parc.

Le 7 octobre dernier avait lieu la restitution des résultats des inventaires naturalistes aux habitants.

À cette occasion, nous avons eu le plaisir de présenter et remettre à la commune son cahier de la biodiversité communale. Ce document retrace les découvertes et les enjeux de conservation de la biodiversité au sein de chaque composante paysagère de la commune.

Le cahier de la biodiversité, désormais une tradition depuis 2012, clôture la démarche des inventaires citoyens de la biodiversité. Grâce au soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB - Plan France Relance), les atlas de la biodiversité communale ont pris le relais en 2022.

La réalisation de l'atlas de la biodiversité communale marque le début d'actions concrètes pour la préservation de la biodiversité locale. Le Parc reste aux côtés des communes pour les soutenir dans leurs projets visant à protéger et mettre en valeur leur patrimoine naturel.

Deux nouveaux atlas de la biodiversité communale sont d'ores et déjà programmés : Trigance (2024) et Castellane (2025). Suite à l'appel à communes volontaires lancé par le Parc, nous espérons bien ensuite poursuivre la démarche par la suite avec les communes de Rougon et Esparron-de-Verdon.

Cahier téléchargeable sur www.parcduverdon.fr

LE LONG DU SENTIER LA ROUTO, UNE ŒUVRE « AU-DELA DU PAYS »

Le Parc naturel régional du Verdon, le Cairn (centre d'art de Digne-les-Bains) et la commune de Puimoisson ont inauguré en avril 2023, à la Chapelle Notre-Dame de Bellevue, l'œuvre « Au-delà du pays », une fresque murale documentaire, en présence des artistes qui l'ont réalisée, Elsa Noyons et Till Roeskens.

Cette œuvre est installée le long de l'itinéraire de la Routo, balisé GR® 69 qui suit d'anciennes voies de transhumance, et relie la plaine de la Crau à la province de Cuneo en Italie. Ce chemin partage la longue histoire des hommes conduisant les troupeaux au-delà des frontières. Il comprend 33 étapes sur 540 km et fait halte sur le plateau de Valensole.

Sur l'étape entre Riez et Saint-Jurs, le chemin atteint Puimoisson. C'est là, sur les murs de la chapelle Notre-Dame de Bellevue, à l'abri des chênes, que se lit l'histoire des transhumants. Vous découvrirez quatre fresques, récits de vie sous la forme d'esquisses issus du recueil de paroles d'hommes et de femmes qui ont fait ou qui font la Routo. Les artistes expliquent leur démarche en disant : « Nous avons écouté des anciens nous raconter la mémoire des grandes transhumances d'autrefois, puis nous avons interrogé des bergères et bergers d'aujourd'hui qui continuent ou recommencent de transhumer à pied sur diverses portions du trajet, malgré tous les obstacles que ce monde industriel, capitaliste, bureaucratique et touristique met sur leur route. »

Projet financé par l'Europe avec le FEADER, le Département des Alpes-de-Haute-Provence, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État.



Saviez-vous que la chapelle est habitée ? L'édifice et son environnement offrent un refuge propice à une espèce emblématique du plateau de Valensole, le Petit rhinolophe. Au printemps et en été, cette chauve-souris menacée trouve refuge dans la sacristie de la chapelle pour donner naissance et s'occuper des petits, au calme et en sécurité. Finalement, il n'y a pas que les troupeaux qui « transhument » par la chapelle Notre-Dame de Bellevue...



LA CALADE DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL À TRIGANCE A ÉTÉ INAUGURÉE AU SON DES PIERRES

Rendue inaccessible suite à l'éboulement des maisons, la rue qui descendait au nord de l'église a été dégagée à l'occasion de l'enterrement du maire Mr Troin en 1965. Malgré tout, ce site avait perdu de son attractivité jusqu'à cette brillante idée du conseil municipal, de mener une action de restauration et d'en faire un espace artistique. La commune s'est appuyée sur l'ingénierie du Parc pour monter le projet et obtenir des subventions de la Région, du Département du Var et de dons recueillis via la Fondation du patrimoine, complétés par l'autofinancement. Le murailleur Matthieu Collot a réalisé l'essentiel de la calade seul, conservant une partie pour initier les habitants à cette technique ancestrale. Et la solidarité a joué, rassemblant une douzaine de bénévoles venus des deux départements au début de l'été. Aujourd'hui, l'ancienne calade souligne le mur de restanque, un banc réalisé par le ferronnier Michel Giuliano est installé face à la vallée, un panneau de valorisation est implanté. L'inauguration s'est bien déroulée, avec les remerciements du maire et de son conseil municipal ainsi que du président de l'association du patrimoine historique. Cette journée a été l'occasion de présenter le conte musical « Jean des pierres » qui nous parle d'une légende où les pierres chantent sous le mistral, interprété par Renat Sette et Mario Leccia. Un apéro offert par la commune suivi d'un pique-nique partagé ont rendu ce moment très convivial.



© A. Varagnac

DES COURS D'EAU DISTINGUÉS POUR LEUR QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

Le 9 mai 2023, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'EPAGE Verdon (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant du Verdon), et la Communauté de communes Alpes-Provence-Verdon ont célébré la distinction écologique « Rivière en bon état » pour le Chadoulin et son affluent la Serpentine à Allos, et pour l'Ivoire et ses affluents, le ravin de Défens et le ravin des Garrets, en amont d'Allos. Cette reconnaissance souligne les efforts pour préserver la santé environnementale de ces précieux cours d'eau.

La distinction « Rivière en bon état » est une marque d'excellence attribuée aux cours d'eau qui présentent un état écologique remarquable. Un comité d'experts évalue différents critères pour décerner cette distinction, notamment la diversité biologique de la rivière, le niveau de pollution, les prélèvements d'eau par rapport au débit de la rivière, l'absence de dégradations physiques telles que digues, berges, seuils, et la mise en place d'une gouvernance transparente et efficace.

Les maires d'Allos et d'Allos ont rappelé les actions entreprises pour mériter cette distinction. À Allos, la gestion de la fréquentation autour du lac d'Allos en collaboration avec le Parc national du Mercantour a été soulignée, ainsi que l'importance de fixer des règles pour protéger les milieux naturels. Des actions ont également été entreprises pour gérer les effluents du refuge du lac d'Allos, réduire la pression pastorale, et améliorer la gestion des prélèvements d'eau potable et de neige de culture. De plus, des investissements importants ont été réalisés pour améliorer l'assainissement, dont 2.5 millions d'€ consacrés à la station d'épuration. Pour la commune d'Allos, 1 million d'€ ont été investis pour améliorer l'assainissement et les réseaux.

Ces distinctions écologiques témoignent de l'engagement continu en faveur de la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau dans le Verdon.



L'inauguration des aménagements a eu lieu le 23 novembre 2023

ESPARRON-DE-VERDON : TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE !

En 2021, la commune d'Esparron-de-Verdon s'est vue attribuer pour 3 ans la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature » (TEN) sous l'égide de l'Agence régionale de la biodiversité. Le dispositif TEN vise à accompagner et valoriser les actions des collectivités qui s'engagent en faveur de la biodiversité.

Avec l'appui du Parc et de l'association Groupe Chiroptères de Provence, les combles inutilisés ainsi que la cave de l'ancienne mairie d'Albosc ont été aménagés pour créer un gîte favorable au Petit rhinolophe. Cet aménagement a été possible grâce aux financements de l'Office français de la biodiversité (Plan « France Relance »), de l'Europe (Next Generation EU) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un suivi est mis en place et gageons que les premiers locataires s'installeront au printemps 2024 !

Grâce aux financements de la Région, le Parc a également pu remettre à la commune un hôtel à insectes que la mairie a installé dans un lieu privilégié se prêtant à l'accueil du public : le site de Vière où se trouvent les ruines du centre historique du village.

Fin 2022, les communes de Blioux et de Riez ont emboîté le pas à la commune d'Esparron-de-Verdon dans le dispositif TEN. Avec pour Riez notamment, le projet de création d'un jardin des papillons et pour la commune de Blioux, la réouverture d'anciennes prairies bocagères disparues sous les boisements et la réhabilitation d'un sentier d'interprétation.

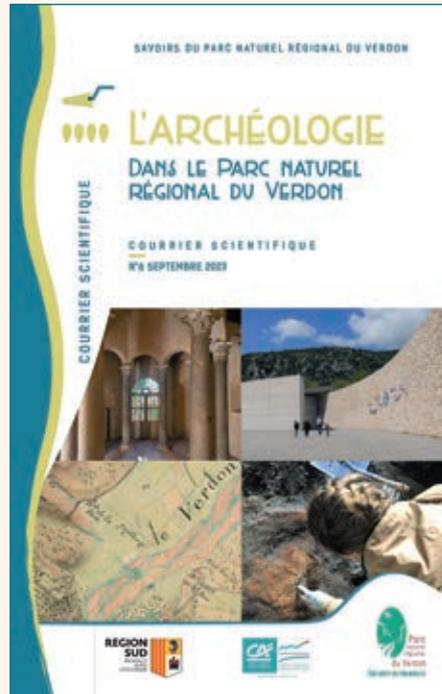


À LIRE : COURRIER SCIENTIFIQUE SUR L'ARCHÉOLOGIE

Ce courrier scientifique retrace les découvertes archéologiques du territoire en mettant en lumière l'histoire des hommes et des femmes du Verdon. On y parle d'occupation du territoire par les premiers hommes au temps de la Préhistoire, de châteaux et fortifications, de voies romaines, de mosaïques antiques, et bien d'autres sujets.

Édition du Parc réalisée par le Parc dans le cadre du projet Archéo'Verdon avec l'aide financière de la Région Sud et de la Fondation du Crédit agricole.

Courrier téléchargeable sur www.parcduverdon.fr



À VOIR : LES COUVERTS VÉGÉTAUX EN LAVANDERAIRES

Le **GIEE Essen'sol** est un groupement de 7 exploitations agricoles qui est né à la suite de la démarche **REGAIN**. Depuis plusieurs années, des agricultrices et agriculteurs du plateau de Valensole expérimentent des pratiques agro-écologiques sur la culture du lavandin et ont mis en place des couverts végétaux entre les rangs. Voici en images, leurs retours sur leurs expérimentations.

Vidéo réalisée par Lazulis Production avec le soutien de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAAF PACA).

Vidéo visible sur www.youtube.com/parcduverdon

À CONSULTER : OUVERTURE DU CENTRE DE RESSOURCES



Le Parc du Verdon a ouvert son centre de ressources documentaires au public. Il comprend plus de 2 000 documents : il peut s'agir de livres, de rapports de stages ou de thèses, d'études, de journaux ou de revues, d'ouvrages communaux, etc. Ils sont tous consultables désormais tous les mercredis à la Maison du Parc et pour certains en ligne. En effet, un catalogue est en ligne où l'ensemble du fonds porte sur les thèmes en lien avec nos territoires de Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les territoires ruraux de manière plus globale : <https://documentation.pnrsud.fr/>

Tous les mercredis matins de 9 h à 12 h (salle Rébory), vous pouvez venir consulter sur place (pas d'emprunt possible). Pensez néanmoins à appeler avant de venir pour vérifier s'il n'y a pas une fermeture exceptionnelle.

Maison du Parc 04 92 74 68 00.



ABONNEZ-VOUS !

Vous ne recevez pas cette lettre d'informations directement dans votre boîte aux lettres, ou pour être sûr de la recevoir personnellement, abonnez-vous gratuitement et simplement en nous transmettant votre adresse postale sur info@parcduverdon.fr ou au 04 92 74 68 00.



Vivre en Verdon n° 6 – Décembre 2023

Cette lettre est disponible à la maison du Parc Domaine de Valx 04360 Moustiers-Sainte-Marie - 04 92 74 68 00
info@parcduverdon.fr – www.parcduverdon.fr

Directeur de publication : Bernard Clap

Comité de lecture : équipe technique, S. Gioanni, M. Economidès

Conception : Autrement Dit Communication

Tirage : 1700 ex. Édité sur papier recyclé

Dépôt légal : N° I.S.S.N. 2610-041X

